

Titre de niveau 3 (ex V) | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 34647

Titre d'Agent de prévention de sûreté et de sécurité (TE_APSS)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

L'objectif de l'Ecole Européenne de Sécurité Privée est de proposer une formation d'agent de sécurité privée pour répondre à la très forte demande de sociétés dans ce domaine.

L'atout de l'école est de dispenser, en plus des formations réglementaires (CQP APS et SSIAP 1), des modules complémentaires (Français, Anglais, Management, Conflit dégradé, PSE1...) afin de permettre à chaque candidat d'augmenter son niveau de compétence.

Cette formation poussée et complète offre aux agents de sécurité la possibilité de prendre à moyen terme des responsabilités.

► Objectifs de la formation

- Effectuer tous les contrôles attendus dans la mission : sur la personne, sur les équipements, dans l'espace et son environnement
- Surveiller physiquement ou électroniquement un site et des personnes
- Traiter les anomalies en application des consignes du poste
- Informer, orienter et accompagner les visiteurs sur le site
- Prévenir et détecter toutes les situations de danger ou de conflit
- Réaliser des rondes et exploiter les équipements mis à disposition : vidéos (analyse et interprétation des images vidéos) et alerter en cas d'anomalie
- Mettre en place toutes les actions de sécurisation des personnes et de soi même

► Métiers visés

- Agent de gardiennage ou de surveillance humaine
- Agent de sécurité incendie

► Rythme d'alternance

Les apprentis commencent par 26 jours continus de cours pour passer leur CQP APS (Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité) qui leur permet d'obtenir leur carte professionnelle et 11 jours continus de cours pour passer le SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie Assistance à Personnes).

Puis une semaine de cours tous les mois et demi.

► Dates de la formation et volume horaire

09/11/2020 > 09/11/2021 (1281 heures)

Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

Ecole Européenne de Sécurité Privée

Hôtel de Madame de Pompadour, 7 Rue des Réservoirs

78000 - VERSAILLES



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

- Avoir 18 ans
- Carte Nationale d'Identité ou titre de séjour en cours de validité (et année d'études précédente en France pour pouvoir accéder à l'apprentissage pour les étrangers hors UE).
- Réussir un test B1 de Français
- Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)
- Etre sélectionné par une entreprise de sécurité partenaire

► Modalités de candidature

- Réunion collective d'informations
- Examen du dossier de candidature et du test de Français niveau B1
- Entretien individuel de motivation
- Obtention de l'autorisation préalable du CNAPS

- Entretien de recrutement par les entreprises partenaires

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Aliette MOUTON

contact@formasup-paris.com

Soumia EL MALLOULI

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

EESP

contact@eesp.fr

07 68 58 77 69

PROGRAMME

► Code RNCP 34647

► Direction et équipe pédagogique

Assurer les missions d'agent de prévention et de sécurité dans les domaines de l'accueil, du contrôle d'accès, de la surveillance générale, de la sécurité technique, de la lutte contre l'incendie, du secours et de l'assistance à personne.

Equipe pédagogique composée de professionnels et de formateurs :

Directrice pédagogique : Bénédicte Deffrennes

Titulaire

Stéphane Chappey, formateur.

Matière enseignée : CQP APS et modules complémentaires (luxe, intelligence économique, profiling...)

Intervenants professionnels :

Frédéric Abi Chahine, Service incendie et secours au Château de Versailles

Matière enseignée : SSIAP et SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Matière enseignée : PSE1 (diplôme des Premiers Secours en Equipe)

Marine de Pillot, formatrice FLE

Matière enseignée : Français

- Kevin Chavanne, formateur,

matière enseignée : Anglais

Philippe Aymond, formateur en Self Defense,

Matière enseignée : gestion de conflit dégradé

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

CQP APS + SST	189h
SSIAP	77h
PSE1	35h
Modules complémentaires	
Français, Anglais, Self Defense, Management...	140h
Journée d'accueil (contrat, règlement, test...)	7h
Journée bilan (bilan, remise de titre)	7h

► Modalités pédagogiques

- Cours théoriques avec méthode directive et participative
- Cas pratiques et mises en situation
- Support de cours (manuel de formation conforme aux référentiels de formation)
- Visites pédagogiques (Château de Versailles, Ikea, Société Générale, Shangri-la Hôtel)

► Contrôle des connaissances

- Examen à l'issue de chaque formation réglementaire dispensée (CQP APS, SST, SSIAP, PSE1)
- Evaluation pour toutes les matières complémentaires étudiées (Français, Anglais, Gestion de conflit...)
- Evaluation de l'expérience professionnelle sur la base des livrets d'apprentissage

► Diplôme délivré

Titre d'Agent de Prévention de Sûreté et de Sécurité délivré par l'École Européenne de Sécurité Privée.
Titre de niveau 3, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

COMPÉTENCES

- Contrôler des accès à des zones
- Prévenir des risques d'incendies et d'accidents
- Assurer la qualité des conditions d'accueil du public
- Appréhender des individus
- Gérer des évacuations de site
- Pratiquer les gestes de premier secours...

► **Respecter les cadres et réglementations**

- Appliquer le cadre réglementaire de la surveillance privée (biens et personnes). Contrôler les conditions d'accueil.
- Respecter le cadre des contrôles et des fouilles. Utiliser des systèmes électroniques.
- Maîtriser les conditions d'intervention lors d'opérations de surveillance.

► **Réaliser des interventions.**

- Identifier les comportements problématiques et de risques de conflits.
- Gérer et prévenir les risques d'incendie.
- Gérer une évacuation de site et alerter les autorités de secours. Appréhender des individus.

► **Préparer et réaliser des opérations**

- Préparer des missions de surveillance de sites et de personnes.
- Contrôler des accès et systèmes électroniques de protection de sites.
- Evaluer les niveaux de risques et des besoins d'intervention.

► **Gérer des suites d'interventions, assurer les premiers secours aux personnes.**

- Réaliser les soins et gestes de premiers secours avec et sans matériel.
- Protéger les victimes, Alerter.
- Rédiger le compte-rendu d'intervention pour des autorités judiciaires.